



## Checklist des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration fiscale

### A fournir impérativement

- Copie de votre déclaration fiscale de l'année précédente
- Décision de taxation de l'année précédente
- Formulaire original de votre déclaration (fourre fiscale) ainsi que le BVR +
- Informations sur des changements d'état de situation (séparation, divorce, naissance d'enfant, activité, rentiers, chômage, reprise d'une activité, etc.)

### Pour les salariés

- Certificats de salaires (activité principale, accessoires et honoraires administrateur)
- Attestation des allocations familiales
- Justificatifs concernant les frais de perfectionnement et de reconversion professionnels
- Frais de déplacement: km du domicile au lieu de travail, nombre de trajet par semaine, trajet en train ou en voiture
- Frais de repas: nombre de repas pris à l'extérieur par semaine
- Attestations d'indemnités journalières (caisse de chômage, assurance invalidité, assurance maladie et accidents)

### Pour les indépendants

- Bilans et comptes de pertes et profits si vous exercez une activité lucrative indépendante
- Cotisations AVS personnelles annuelles
- Attestation des allocations familiales
- Attestations d'indemnités journalières (assurance invalidité, assurance maladie et assurance accidents)

### Rentes et pensions

- Attestations de rentes AVS / AI
- Attestations de rentes LPP (caisse de pension) et date de perception de la première rente
- Attestations de rentes de 3<sup>e</sup> pilier A
- Attestations de rentes de 3<sup>e</sup> pilier B
- Décision complète de l'assurance invalidité en cas de prestation AI rétroactive
- Justificatifs des pensions alimentaires versées ou perçues avec nom, prénom et date de naissance des bénéficiaires selon jugement de divorce ou convention de séparation

### Prévoyance et assurances

- Attestations officielles des versements au 3<sup>e</sup> pilier A
- Attestations officielles de rachat d'années de cotisation au 2<sup>e</sup> pilier (caisse de pension / prévoyance professionnelle)
- Attestations des valeurs de rachat de vos assurances-vie et de rente au 31 décembre de l'année fiscale

### Comptes bancaires, postaux et dépôts titres

- Attestations de soldes au 31 décembre de l'année fiscale concernant vos comptes d'épargne, comptes salaire, comptes de placement, comptes de dépôt, de poste et autres
- Justificatifs des rendements de vos titres (actions, obligations, fonds de placement, etc.)
- Relevés bancaires (relevés fiscaux) des valeurs fiscales de vos titres au 31 décembre (ou à la date de la fin d'assujettissement)
- Justificatifs originaux des gains réalisés dans les loteries, à Swiss Lotto, Euro Millions, etc. et attestations originales des mises à l'origine de ces gains
- Justificatifs de vos frais d'administration de titres et de placements de capitaux



## Autres éléments de fortune

- Copie de votre police d'assurance incendie (valeur assurée)
- Date et prix d'achat neuf de vos véhicules (auto, moto, bateau, autres)

## Dettes

- Attestations de soldes au 31 décembre de l'année fiscale de vos dettes ainsi que les intérêts annuels payés durant l'année (hypothèque, crédit privé, carte de crédit, autres)

## Immeubles

### 1. Pour tous les biens immobiliers :

- Justificatifs des revenus locatifs
- Montant et bénéficiaire d'un droit d'habitation éventuel
- Factures des frais d'entretien d'immeuble(s), primes ECA bâtiment et RC bâtiments
- Estimations fiscales de vos biens immobiliers

### 2. En cas de vente durant l'année :

- Prix de vente
- Date de vente
- Date de déménagement si domicile principal (contrôle des habitants)

### 3. En cas d'achat durant l'année :

- Date d'achat
- Date d'emménagement si domicile principal (contrôle des habitants)
- Prix d'achat
- Type de bien (individuel ou groupé)
- Année de construction
- Lieu de situation (adresse exacte)
- Surface habitable en m<sup>2</sup>

## Déductions

- Montant des cotisations AVS pour les personnes sans activité lucrative
- Montant et bénéficiaire d'une éventuelle rente viagère versée
- Copie des baux à loyer en cas de revendication d'une déduction sociale pour le logement
- Justificatifs des frais médicaux, dentiste, opticien, etc. non remboursés par l'assurance maladie
- Justificatifs des frais de garde de vos enfants par des tiers
- Dons à des institutions caritatives suisses
- Si personne à charge : attestation d'indigence de la commune et justificatifs des montants annuels versés par bénéficiaire

## Divers

- Montant et date de retrait de prestation du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers
- Si décès d'un parent durant l'année : nom, prénom, adresse et date du décès, ainsi que montant de l'héritage ou de la succession non partagée